

Les Quatre font *la* U*NE*

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles



La grotte de Romanens

SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale du 29 avril 2003
- 4 Commande de sapins de Noël
- 5 L'Etat civil se restructure
- 6 Page ouverte à...

Parution: 3 fois par an

Tirage: 450 exemplaires



CALENDRIER COMMUNAL

5 octobre	loto du FC La Sionge féminin
12 octobre	bénichon
18 octobre	centenaire du Syndicat de la tachetée rouge
19 octobre	rekrotzon
2 novembre	loto du camp de ski et de snowboard
9 novembre	loto du Chœur-mixte
7 décembre	loto de la St-Nicolas, FC La Sionge
9 décembre	assemblée communale, à Sâles
14 décembre	loto des jeunes tireurs
17 décembre	vente sapins de Noël , école de Rueyres-Treyfayes
26 décembre	loto de la société de musique
1 ^{er} janvier	bal du cafetier
4 janvier	loto de la FSG Sâles
11 janvier	loto du syndicat
18 janvier	championnat messieurs unihockey
1 ^{er} février	loto SYNA
6 - 8 février	théâtre du FC La Sionge
8 février	championnat juniors B unihockey
13 - 15 février	théâtre du FC La Sionge
22 février	loto de la Maîtrise
29 février	championnat féminin unihockey
5 mars	match aux cartes de la bibliothèque
6 mars	concert de la musique
7 mars	loto des juniors du FC La Sionge
13 mars	championnat juniors C unihockey
28 mars	loto de la jeunesse
4 avril	soupe de carême
4 avril	loto du tir
11 avril	bal du cafetier
25 avril	loto pupilles-pupillettes de la FSG Sâles
30 - 1 ^{er} mai	bar de la jeunesse
9 mai	première communion
15 mai	concert de la Maîtrise à l'église
30 mai	loto des écoles
3 juin	concert de la musique à Maules
4 juin	loto de la FSG Sâles à la cantine
5 - 6 juin	fête de la FSG Sâles
11 juin	course à travers Sâles
12 juin	60 ^e anniversaire de la FSG Sâles
17 - 20 juin	tir aux sangliers
20 juin	loto de la paroisse
4 juillet	loto des pompiers



TRIAGE FORESTIER DE LA SIONGE

Mise en route prévue en janvier 2004

Voilà plus d'un an et demi qu'un groupe de travail œuvre à la création du Triage forestier de La Sionge, entité destinée à gérer l'exploitation des forêts des Communes de Sâles, Vulruz et Vuadens.

La création du Triage forestier de La Sionge repose sur la législation fédérale sur les forêts. Celle-ci exige que les cantons divisent leur territoire en triages forestiers confiés à des gardes-forestiers diplômés. Objectif: améliorer la viabilité économique des exploitations forestières et garantir le développement durable des fonctions de production, de protection et sociales de la forêt.

Un triage, forme juridique basée sur la corporation de droit public, doit être constitué d'au

moins deux communes. L'ensemble des tâches forestières sera confiée à un seul forestier de triage diplômé et permanent. Celui-ci chapeautera une équipe forestière.

Sâles, Vulruz et Vuadens confieront la gestion de leurs forêts à la Corporation de triage de La Sionge, ce qui équivaut à une surface de 855 hectares. Cette nouvelle entité reprendra le personnel et le matériel forestier actuels des communes. Les entreprises forestières privées seront sollicitées comme par le passé. Le bénéfice ou le déficit sera partagé entre les communes concernées, selon une clef de répartition.

Les Communes de Vulruz et Vuadens collaborent depuis plusieurs années à l'exploitation de leurs forêts. Selon le décou-

page préconisé par le 4^e arrondissement forestier (Haute Gruyère), le territoire de la Commune de Sâles est englobé dans ceux exploités par Vulruz et Vuadens.

Depuis quelque 18 mois, un groupe de travail, composé de deux représentants par commune, ainsi que des forestiers et de l'ingénieur forestier du 4^e arrondissement, François Bossel, collaborent à la rédaction des statuts de la Corporation du triage de La Sionge. Ceux-ci seront soumis pour approbation lors de l'assemblée communale, prévue simultanément avec celles de Vulruz et Vuadens, le mardi 9 décembre prochain.

Si l'adhésion des trois communes est entérinée, le Triage forestier de La Sionge verra le jour en janvier 2004.

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Comme ces années dernières, M. Alexandre Castella, de Sommentier, propose une livraison de sapins de Noël.

Chaque commande offrira une manne bienvenue dans la tirelire du Camp de ski du Cercle scolaire de Sâles.

Livraison à l'école de Rueyres-Treyfayes, le mercredi 17 décembre 2003, à 19 h 30.

Quatre espèces à disposition:

N°1	Epicea 4	grandeur 120 à 200 cm	prix: Fr. 15.-
N°2	Blanc (Nordmann 2e qual.)	grandeur 120 à 200 cm	prix: Fr. 20.-
N°3	Bleu (pungens)	grandeur 120 à 200 cm	prix: Fr. 20.-
N°4	Nordmann I	grandeur 120 à 150 cm	prix: Fr. 30.-

BULLETIN DE COMMANDE

Nom:

Prénom:

Adresse:

Espèce N°:

Nombre d'arbre:

Retour des bulletins de commande à l'administration communale, CP 12, 1625 Sâles:
au plus tard le **samedi 15 novembre 2003**



ÉTAT CIVIL

DÈS JANVIER 2004

Plus qu'un office par district

Informatisation oblige, le Service de l'État civil se restructure. Dès le mois de janvier 2004, il n'y aura plus que sept offices dans le canton, un par district.

Après avoir passé quelques siècles à la plume et aux gros registres aux allures d'incunables (ce mode de faire est encore en vigueur à l'heure actuelle), le Service de l'État civil est en pleine ébullition. A l'échelon fédéral.

A l'aube de ce troisième millénaire, il goûte enfin à l'informatisation. La mise sur pied du système «Infostar» nécessite une complète restructuration. Pour des raisons évidentes de surcharge de coût, il n'était pas possible de doter les 64 offices recensés sur le territoire du canton de Fribourg d'une liaison à fibre optique. Pour cause de protection des données, ce système interne n'utilise en effet pas le canal Internet.

Fermetures cet automne

Dès le 1^{er} janvier 2004, les offices de l'État civil du canton de Fribourg seront découpés en sept arrondissements correspondant aux limites géographiques des districts. Les officiers

qui œuvrent aujourd'hui au sein des 64 arrondissements cesseront leurs activités dans le courant de cet automne.

Certains ont déjà été réengagés dans la nouvelle structure.

En Gruyère, ce ne sont pas moins de douze offices (Bellegarde, Charmey, Broc, Corbières, La Roche, Bulle, Sorens, Marsens, Gruyères, Grandvillard, Haut-Intyamon et Sâles) qui fermeront leurs portes. Au début de l'année prochaine, tous auront déménagé (avec leurs volumineuses archives!) à Bulle, à l'Avenue de la Gare 2, dans les locaux occupés jusqu'alors par la Recette d'État.

En Gruyère, les mariages seront célébrés les vendredis après-midis, ainsi qu'un samedi matin par mois.

GL

Coordonnées valables dès le 1er janvier 2004:

**Etat civil de la Gruyère
Av. de la Gare 2,
1630 Bulle**

Tél. 026/305 75 50

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT CAISSE COMMUNALE, IMPÔTS

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

Tél. 026/917 83 50

Fax 026/917 84 77

e-mail: adm.sales@bluewin.ch

site internet: www.commune-sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 14 h – 17 h

Mercredi 16 h – 19 h

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

Tél. 026/912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

Tél. 026/917 82 96

ÉTAT CIVIL SÂLES - VAULRUZ

Mme Lucienne Liard, Sâles

Tél. 026/917.82.65 jusqu'à fin 2003

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,

Rueyres-Treyfayes

Tél. 026/917 82 14

Contacts: Tél. 026/912 17 23

ou 079/778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi: 15 h 00 - 17 h 00

Samedi: 9 h 30 - 11 h 30

Ramassage des néons, papier, déchets encombrants, ferraille, verre, pet, gazon, branches + TV, réfrigérateurs, congélateurs et boilers moyennant une taxe de Fr. 10.- et Fr. 15.--.

ANNONCES

CHŒUR-MIXTE

Engageons!

Vous aimez le chant? Le Chœur-mixte La Concorde vous accueille très volontiers dans ses rangs. Les répétitions ont lieu les mercredis, de 20 h à 22 h, à la salle St-Laurent à l'église de Sâles. Renseignements, M. Bernard Oberson, Au Pâquier, à Maules, tél. 026/917 84 79.

Collecte de vêtements

Une collecte de vêtements sera organisée le

vendredi 7 novembre 2003

dans notre région pour le compte de SoliTex.

Les heures et le lieu exact du ramassage seront communiqués au 062/789 30 10.



SYNDICAT DE LA TACHETÉE ROUGE DE SÂLES

800 têtes pour le centenaire

Le 18 octobre 2003, une journée à marquer d'une pierre blanche (et rouge)! Le Syndicat de la tachetée rouge de Sâles célébrera son centenaire. Plus de 800 têtes de bétail défilent en Villard et aux Roubattes, lieux de fête et de rassemblement situés au carrefour des villages de Sâles, Romanens et Maules.

Avant de devenir le syndicat le plus important du canton, le 3^e de Suisse même, le Syndicat de la tachetée rouge de Sâles a passé sur les fonts baptismaux le 16 août 1903. Ce jour-là, sept membres, dont le président-fondateur Alexandre Charrière, l'inscrivirent sous le label: Gruyère Rouge 5 (GRV5). Ce n'est que bien plus tard, en 1936, que la société prendra son nom actuel.

Depuis, dix présidents et sept secrétaires se sont succédé. A ce jour, le Syndicat de la tachetée rouge de Sâles recense une quarantaine de membres, dont 36 actifs tous issus des quatre villages de la commune, et présente un effectif de 1232 bêtes. Présidé par Emile Moret, le comité actuel se compose de Jean-Louis Yerly (vice-président), Willy



Souvenirs du 90e anniversaire

Pasquier, Guy Savary, Christian Descloux et Jean-Marie Uldry (secrétaire).

Pour l'organisation de cette fête du centenaire, il est épaulé par Marcel Menoud (La Lorraine), Michel Fahrni, Dominique Pittet et Nicolas Gremaud. Voilà plus d'un an que tous s'attellent à la préparation de ce double jubilé avec le concours des classes primaires du cercle scolaire engagées pour les décorations.

Douze catégories

Signe tangible du bel élan d'enthousiasme suscité par ce centenaire, 812 des 1232 têtes (soit 66%!) figurant dans le grand registre du syndicat animeront cette journée commémorative. Celles-ci seront attachées sur le domaine paroissial en Villard, avant de transiter vers le ring installé sous la cantine de 1000 places qui sera érigée au lieu-dit Les Roubattes.

Dans les grandes lignes, le comité d'organisation a renouvelé la formule gagnante appréciée il y a dix ans déjà, lors du 90^e anniversaire: «L'endroit est bien centré,

puisqu'il se situe à la croisée des routes de Romanens, Maules et Sâles», plaide Emile Moret.

Après l'arrivée des troupeaux (un moment grandiose!) dès 7 h sur la place de fête, une douzaine de catégories défilent avec la nomination par section des grandes championnes. Nous invitons les spécialistes à consulter le catalogue édité spécialement à cette occasion. Enfin, clou de la journée, l'élection de Miss Sâles par des enfants.

Rekrotzon sous cantine

Entre les défilés, diverses animations seront proposées, avec bars et restauration. Selon le vœu du comité d'organisation, cette journée, ouverte à toutes et à tous, faut-il le préciser, se clôturera par une fête au village animée par «Solo Marcel» sous la cantine. Histoire de bien appréhender le rekrotzon.

Enfin, le banquet officiel de ce centenaire se déroulera à la fin novembre, à l'Auberge de La Couronne à Sâles. **GL**

PROGRAMME

Samedi 18 octobre

Dès 7 h, arrivée des troupeaux

9 h, classement au ring

11 h 30, apéritif

12 h, repas

13 h, classement au ring

15 h, choix des championnes

16 h, départ des troupeaux

20 h, fête au village avec «Solo Marcel»